

# Vieillir chez soi dans la diversité des formes urbaines et rurales du Québec, Canada

Une exploration des enjeux d'aménagement des territoires vus par leurs habitants

**Sébastien Lord, Paula Negron-Poblete, Michel Després**

DANS **RETRAITE ET SOCIÉTÉ** 2017/1 (N° 76), PAGES 43 À 66  
ÉDITIONS **CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE**

ISSN 1167-4687

ISBN 9782858231072

DOI 10.3917/rs1.076.0043

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-retraite-et-societe-2017-1-page-43.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

**Distribution électronique Cairn.info pour Caisse nationale d'assurance vieillesse.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Vieillir chez soi dans la diversité des formes urbaines et rurales du Québec, Canada

Une exploration des enjeux d'aménagement  
des territoires vus par leurs habitants

Sébastien Lord

Professeur agrégé, Faculté de l'aménagement,  
École d'urbanisme et d'architecture de paysage, université de Montréal

Paula Negron-Poblete

Professeure agrégée, Faculté de l'aménagement,  
École d'urbanisme et d'architecture de paysage, université de Montréal

et Michel Després

Doctorant en aménagement, Faculté de l'aménagement, université de Montréal

r é s u m é s  
abstracts

**Lord S., Negron-Poblete P., Michel D.,** « Vieillir chez soi dans la diversité des formes urbaines et rurales du Québec, Canada. Une exploration des enjeux d'aménagement des territoires vus par leurs habitants », *Retraite et société*, n° 76, p. 44-66.

Dans le cadre de la démarche « Municipalités-amies des aînés » (Mada), les municipalités québécoises sont appelées à développer une réflexion, avec un protocole d'évaluation commun, visant la mise en place d'aménagements et services qui permettraient un vieillissement plus inclusif et actif. Dans ce contexte, si la mobilité est fortement tributaire des caractéristiques individuelles, les attributs du territoire ont aussi une incidence sur le potentiel de mobilité de ses habitants et sur leurs possibilités de participation sociale. Ainsi, la relative mixité fonctionnelle, la densité résidentielle et l'accessibilité territoriale des quartiers centraux des grandes villes sont souvent présentées comme plus favorables au vieillissement que les milieux suburbains. Mais qu'en est-il des villes moyennes, des territoires périurbains, ou des zones rurales ? Est-ce que l'on serait en présence d'enjeux d'aménagement significativement différents, voire contrastés, qui nécessiteraient une démarche Mada particulière ? Dans cet article nous nous penchons sur le rôle que jouent l'aménagement et l'urbanisme dans la construction et la consolidation de territoires favorables au vieillissement selon différents milieux de vie. D'abord, nous proposons une typologie de formes résidentielles déclinée dans six régions québécoises (Outaouais, Laurentides, Lanaudière, Montréal, Laval et Mauricie) faisant ressortir des enjeux communs, mais souvent contrastés. Ensuite, nous débattons de ces enjeux à la lumière de huit groupes de discussion menés avec des aînés de ces territoires. Si la complexité des enjeux apparaît déterminante, leur dénominateur commun qu'est le couple proximité/accessibilité ressort comme un objet de réflexion et d'intervention multidisciplinaire privilégié et fondamental.

Mots-clés : vieillissement ; urbanisme ; municipalité-amie des aînés (Mada) ; forme urbaine ; métropolitain ; ville moyenne ; rural ; chez-soi

**Ageing at home in a diverse set of urban and rural forms in Québec, Canada. Exploring issues in the development of territories as seen by their inhabitants**

As part of the "Age-Friendly Cities" (AFC) initiative, Québecois municipalities are called on to develop thinking with a common assessment protocol aimed at the implementation of facilities and services for more inclusive and active ageing. In this context, while mobility depends to a great extent on individual characteristics, the attributes of the territory also have an impact on the mobility potential of its inhabitants and their possibility to contribute to society. As such, the relative functional diversity, residential population density and territorial accessibility of the central districts of large towns are often presented as more favourable to ageing than suburban areas. So where does that leave medium-sized towns, peri-urban territories and rural areas? Are they home to substantially different, and even contrasted, development issues requiring a particular AFC policy? In this article, we look at the role played by development and urban planning in the construction and consolidation of territories favourable to ageing according to different living environments. We start by proposing a typology of residential forms in six regions of Québec (Outaouais, Laurentides, Lanaudière, Montréal, Laval and Mauricie), highlighting common but often contrasted, and even differentiated, issues. We then debate these issues in the light of seven discussion groups organised with seniors in these territories. While the complexity of the issues appears fundamental, their common denominator is that the combination of proximity and accessibility proves to be a privileged and fundamental subject of multidisciplinary discussion and intervention.

Keywords: ageing; urban planning; Age-Friendly City (AFC); urban form; metropolitan; medium-sized town; rural; home

**D**epuis le tournant des années 2000, la proportion de personnes dépassant l'âge de 65 ans n'a cessé de croître. Au Québec, les espaces métropolitains tels que la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) n'y échappent pas, tout comme les villes moyennes et les municipalités rurales. De par son importance, la transition démographique donne aux enjeux du vieillissement une visibilité qui dépasse largement les questions de santé ou de maintien à domicile. Par là même elle fait ressortir les multiples défis que posent, en matière d'aménagement et d'urbanisme en territoires métropolitain et rural, des environnements différenciés, offrant plus ou moins d'opportunités et de possibilités à leurs habitants.

Les différences entre les environnements métropolitains et ruraux relèvent principalement de la morphologie des formes urbaines (caractéristiques de la trame des rues, volume et hauteur des bâtiments, etc.) et de leurs configurations fonctionnelles (présence de services, mixité des fonctions, etc.). Elles font par ailleurs l'objet d'analyses depuis des années (Newman *et al.*, 1995 ; Wiel, 1995). Les environnements urbains centraux, accessibles, denses et plutôt favorables aux déplacements actifs, sont en ce sens souvent opposés à la banlieue ou le périurbain (Apparicio et Séguin, 2006), considérés comme moins favorables au vieillissement, principalement en raison de la dépendance à la voiture. Les questions qui nous intéressent ici impliquent deux formes de mobilité distinctes, mais liées : la mobilité quotidienne (Orfeuill, 2005) – les déplacements d'un individu sur un territoire géographique habituel – et la mobilité résidentielle (Amiot et Merlin, 2005, p. 543) – le déménagement d'un ménage qui a pour objet de modifier le lieu de résidence, le statut d'occupation, le type d'habitation, la taille du logement ou plusieurs de ces caractéristiques à la fois.

Dans ce contexte, il semble opportun de commencer par définir l'expérience du vieillissement et du rapport à la ville qu'entretiennent les personnes âgées dans différents milieux résidentiels. En effet, un problème de compréhension semble persister au niveau de la complexité des obstacles que peuvent poser les caractéristiques environnementales pour le vieillissement chez soi. Celles-ci sont souvent appréhendées à partir de l'opposition entre l'« urbain » et le « suburbain » ou le « rural », sans égard à la diversité des spécificités respectives de ces types de territoires. En ce sens, malgré certaines barrières physiques (seuils, escaliers, pentes, mobilier urbain, etc.) ou fonctionnelles (distance, transport, signalisation, etc.) auxquelles la personne vieillissante doit faire face (Lawton, 1986 et 1998), la relative mixité fonctionnelle, la densité résidentielle et l'accessibilité territoriale des quartiers centraux des grandes villes sont présentées comme

favorables au vieillissement, comparativement aux milieux suburbains (Fortin *et al.*, 2002, 2011 ; Negron-Poblete *et al.*, 2014). Mais lorsque les enjeux de ces formes urbaines sont abordés, ils le sont le plus souvent de manière générale, entraînant un manque de compréhension des problèmes vécus par les aînés, mais également des avantages que présentent les différents types de milieux résidentiels pour le vieillissement. Comment certaines caractéristiques morphofonctionnelles pourraient-elles induire une expérience positive du vieillissement chez soi (Clément, *et al.*, 1998 ; Després et Lord, 2005) des habitants âgés ? La présence de différences ou de contrastes importants nécessiterait-elle d'approfondir et de préciser des démarches comme celle des municipalités-amies des aînés (Mada), déjà très bien implantée dans le monde ?

Dans cet article, nous nous intéressons aux enjeux d'aménagement que posent les différentes formes urbaines métropolitaines et rurales dans le contexte nord-américain. Nous interrogeons plus spécifiquement la concordance éventuelle entre les capacités physiques, cognitives et socio-économiques des individus vieillissants et les dimensions fonctionnelles de leur milieu résidentiel. Pour ce faire, nous explorons le rapport expérientiel à l'espace avec des personnes âgées résidant dans différents milieux de vie à partir d'une typologie d'environnements résidentiels et plusieurs groupes de discussion. Nous abordons l'expérience du vieillissement selon les aspirations en matière de mode de vie, de projet résidentiel et de socialisation au sein de différentes formes urbaines. Face à cela, nous proposons une série d'hypothèses à explorer en prenant appui sur les enjeux que pose le vieillissement dans différentes formes urbaines.

### **Approcher les réalités du vieillissement selon des milieux résidentiels différenciés**

Une recension rapide de la littérature établie à partir des mots-clés « vieillissement », « environnement » et « mobilité » montre l'importance majeure de l'aménagement et du milieu résidentiel dans une expérience positive du vieillissement, notamment pour la socialisation des personnes âgées, la préservation de leurs capacités à demeurer actif et en santé ou à effectuer des déplacements autonomes. Ceci constitue d'ailleurs l'une des bases de l'approche Mada promue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Beaucoup d'attention, ce faisant, a été accordée à l'étude des opportunités, des défis et de l'attachement des aînés à certains types de milieux résidentiels, tel que les quartiers centraux des villes nord-américaines et européennes (Berger *et al.*, 2010) ou la banlieue pavillonnaire typique de l'urbanisation des années 1950-1960 dans le Nouveau Monde (Davison *et al.*, 1993 ; Fortin *et al.*, 2002, 2011 ; Patterson, 1997). C'est souvent en cherchant à comparer les avantages offerts par la « ville » en opposition à la « banlieue » que ces travaux se sont construits. Si les distinctions entre les milieux de vie « urbains », « suburbains » et « ruraux »<sup>1</sup> sont encore bien présentes aujourd'hui dans les études sur

1. La notion d'« urbain » fait référence à la ville-centre, relativement dense et bien pourvue en services de proximité. Le « suburbain » fait référence à des milieux relativement peu denses, aménagés selon un zonage monofonctionnel où domine l'habitat unifamilial et où l'usage de la voiture pour rejoindre les commerces et services est essentiel. Ces deux types d'habitat sont intégrés dans les aires métropolitaines. La notion de « rural », quant à elle, fait référence à des territoires situés à l'extérieur des aires métropolitaines, des territoires où l'habitat se retrouve dans des secteurs plus ou moins urbanisés, qu'ils soient forestiers, agricoles ou de villégiature, et où les commerces et services sont localisés dans des villages ou des villes moyennes.

le vieillissement, plusieurs auteurs recommandent de les étudier en tant que continuum d'urbanité, plutôt que comme des zones urbaines clairement définies (Menec *et al.*, 2011).

Si ces catégorisations font débat, plusieurs auteurs soulignent également la forte variabilité des opportunités et des défis pouvant être observée au sein d'un même milieu résidentiel considéré comme « urbain », « suburbain » ou « rural ». Une recherche de Keating, Eales et Philipps (2013) souligne par exemple les fortes différences constatées dans l'expérience du vieillir au sein de deux communautés dites « rurales » situées au Canada : celle de Robertville (Ontario), village de 3 000 habitants situé à 156 km de Toronto (4,6 millions d'habitants), et celle de Borough Bay (Nouvelle-Écosse), village maritime de de 1 500 habitants dévitalisé par la perte de l'industrie manufacturière et le déclin de sa population. Ainsi, en opposition au vieillissement « bucolique » des aînés de Robertville, agglomération stimulée par l'afflux grandissant d'une communauté de retraités engagés et actifs, les aînés de Borough Bay font face à la perte de plus en plus prononcée de commerces et de services dans leur communauté.

Dans la même veine, Mahmood *et al.* (2012) soulignent les différences liées à l'expérience du vieillir dans divers quartiers d'une même région métropolitaine, notamment en ce qui a trait au sentiment de sécurité ressenti dans les déplacements quotidiens, les enjeux liés au transport (desserte de transport en commun, trafic, confort, etc.), la diversité des destinations offertes, de même que dans les réseaux de supports dont peuvent bénéficier les aînés.

Ces résultats font écho aux différences pouvant être constatées dans d'autres travaux sur l'expérience du vieillissement selon plusieurs dimensions liées à la localisation et à la forme du milieu résidentiel. Nous pouvons relever quatre éléments qui apparaissent particulièrement importants à considérer dans l'étude des opportunités et des défis présentés par différents types d'habitats urbains ou ruraux :

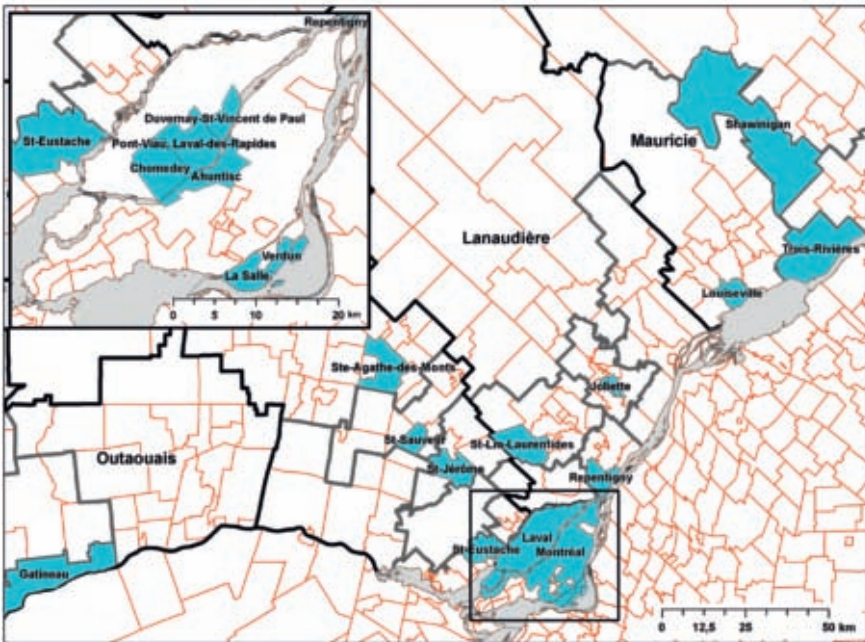
- le prix du foncier et le coût moyen du logement (Blein et Guberman, 2011 ; Lavoie *et al.*, 2011) ;
- la forme et le type de logement dans lesquels habitent les aînés (Lord et Després, 2011 ; Iwarsson, 2012) ;
- la desserte en transport en commun, la marchabilité et l'accessibilité aux destinations (Negron-Poblete, 2015 ; Kerr, 2012 ; Hallgrimsdotir *et al.*, 2015 ; Wennberg *et al.*, 2009) ;
- la disponibilité d'espaces de socialisation (tiers lieux) et d'équipements publics (parcs, bibliothèques, centre communautaire, etc.) sur le territoire (Kent et Thompson, 2014 ; Annear *et al.*, 2012).

Globalement, les caractéristiques liées à la localisation et à la forme urbaine identifiées comme déterminantes, dans la littérature, sont encore sensiblement les mêmes récentes que celles mises à jour par l'OMS dans les recherches à l'origine du projet Mada (OMS, 2007). Cependant, comme l'affirment Keating *et al.* (2013), il est attendu que leur importance relative varie fortement selon le contexte particulier des villes ou des régions où habitent les aînés, notamment selon que le milieu habité se retrouve ou non sous l'influence d'une zone métropolitaine.

## Parcours méthodologique

Cet article s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche appliquée sur le vieillissement, l'aménagement et la santé financé par un programme « Actions concertées » du Fonds de recherche Québec–Société et culture (FRQ-SC). L'un des objectifs de la recherche était d'analyser les enjeux que pose le vieillissement actuel et à venir pour l'aménagement et l'urbanisme. Dans ce contexte, les environnements résidentiels de six régions administratives au Québec<sup>2</sup> « retenant » ou « attirant » les personnes âgées de 65 ans et plus ont été explorés (figure 1). Ceux-ci ont ensuite été décrits selon leurs caractéristiques morphologiques et fonctionnelles par le biais d'une typologie. Afin d'explorer les obstacles et les opportunités que posent ces environnements résidentiels au vieillissement, des groupes de discussion ont été conduits dans chacun des types d'environnements résidentiels avec des habitants de 65 ans et plus, certains vivant dans des résidences pour personnes âgées et d'autres, dans la communauté. Nous présentons ici les résultats de huit groupes de discussion.

**Figure 1 > Six régions à l'étude et les municipalités sélectionnées concentrant le vieillissement**



Source : Paula Negron-Poblete, 2016.

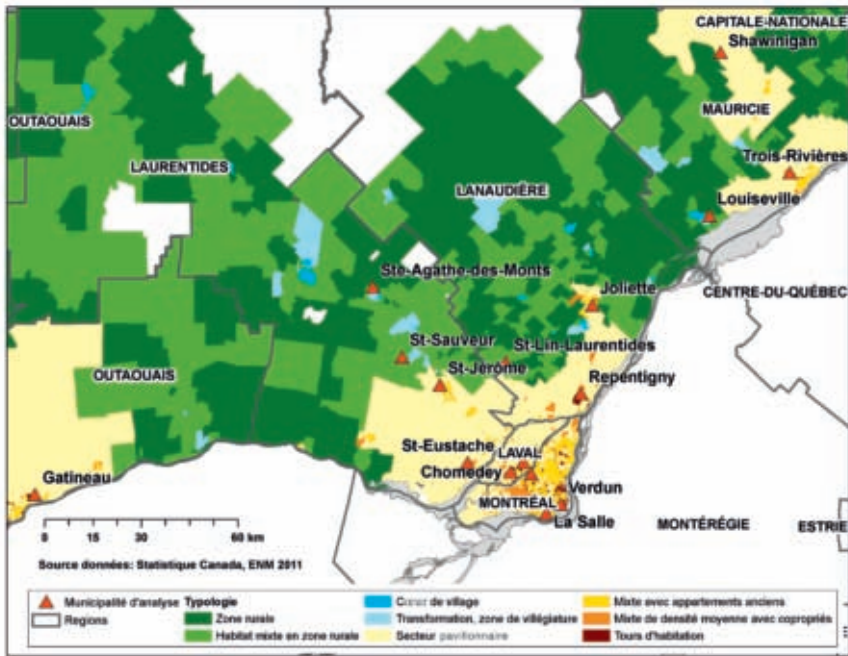
2. Ces régions sont : Outaouais, Laurentides, Lanaudière, Montréal, Laval et Mauricie.



## Création d'une typologie d'environnements résidentiels

Une typologie d'environnements résidentiels a été construite à partir des caractéristiques morphofonctionnelles des aires de diffusion (AD<sup>3</sup>) du recensement canadien. Les AD ont d'abord été divisées selon leur appartenance ou non à une région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement (RMR/AR). Pour chacune de ces deux zones, une analyse en composantes principales (ACP) des caractéristiques sociales des logements relatives aux AD est effectuée avec les variables agrégées suivantes : 1) période de construction des bâtiments résidentiels ; 2) typologie de logements ; 3) densité de logements ; 4) densité de personnes ; 5) mode d'occupation des logements ; 6) condition des logements<sup>4</sup>. Ces variables ont été agrégées à partir de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 réalisée par Statistique Canada. L'ACP a fait ressortir cinq composantes pour les AD situées en RMR/AR expliquant 73,3 % de la variance et quatre pour celles hors RMR/AR<sup>5</sup>, expliquant 61,8 % de la variance. Une analyse de classification ascendante hiérarchique (CAH) utilisée sur ces composantes a ensuite pu faire ressortir huit types d'environnement résidentiel (figures 2, 3 et 4).

**Figure 2 > Typologie d'environnements résidentiels**



Source : Paula Negron-Poblete, 2016.

3. Plus petite unité géographique (entre 400 et 700 habitants) pour laquelle il est possible d'obtenir des données exhaustives et systématiques sur le cadre bâti au Québec.

4. Pour les variables catégorielles, le pourcentage des catégories a été retenu pour réaliser les calculs.

5. Pour les AD des RMR/AR, les composantes suivantes ont été relevées : 1) habitat unifamilial en grande propriété ; 2) appartement duplex dégradé et vieillissant ; 3) copropriétés récentes ; 4) tours résidentielles denses ; 5) maisons unifamiliales en rangée. Pour les AD hors RMR/AR, les composantes suivantes ont été relevées : 1) locataires d'appartements denses ; 2) bâti récent à l'extérieur des cœurs de village ; 3) appartements en copropriété et logements en rangée ; 4) autres bâtiments anciens.



**Figure 3 > Environnements résidentiels non métropolitains**



© Projet Vieillir au Québec, 2016

Figure 3a : Secteur rural : secteur de très faible densité résidentielle, associée à un habitat dispersé avec une forte présence de terrains à usage agricole.

Figure 3b : Secteur mixte en zone rurale : secteur de faible densité, avec des formes urbaines plus variées (maisons unifamiliales, petits plex<sup>6</sup>).

Figure 3c : Cœur de village : secteur associé aux noyaux villageois des zones rurales. Les cœurs de village offrent une intensité d'occupation du sol un peu plus élevée, où le tissu résidentiel se combine avec la présence d'anciennes rues commerciales, souvent l'objet d'actions de revitalisation.

Figure 3d : Secteur en transformation et de villégiature : secteur en lointaine périphérie des métropoles disposant de zones touristiques et de villégiature à proximité. Ce type de territoire correspond à des secteurs résidentiels saisonniers, mais qui reçoivent de plus en plus une population qui choisit de s'y installer de manière permanente, tout au long de l'année.

6. Plex : propriété à revenus de deux (duplex), trois (triplex), quatre (quadruplex) ou cinq (quintuplex) logements.

**Figure 4 > Environnements résidentiels métropolitains**



© Projet Vieillir au Québec, 2016

Figure 4a : Secteur pavillonnaire : secteur qui domine dans les zones à l'étude. Ce type de secteur recouvre des territoires développés surtout après la seconde guerre mondiale. Ils se retrouvent dans des territoires de banlieue ou périphériques des régions métropolitaines.

Figure 4b : Secteur mixte avec appartements anciens : secteur correspondant aux anciens quartiers ouvriers des villes-centre des régions métropolitaines. On en retrouve aussi dans les noyaux des premières couronnes de banlieue. Ces secteurs présentent une forte mixité commerciale et résidentielle.

Figure 4c : Secteur mixte avec copropriétés : secteur des villes-centre des régions métropolitaines, souvent à proximité des secteurs mixtes avec appartements anciens. On y retrouve une mixité dans le cadre résidentiel, mais aussi dans les usages du sol. La présence de copropriétés résulte d'une construction plus récente du cadre bâti.

Figure 4d : Secteur de tours d'habitation : secteur développé plus récemment, parfois localisé sur des terrains qui ont fait l'objet d'un changement majeur dans l'usage du sol.

Au regard de nos objectifs, cette typologie d'environnements résidentiels nous permet d'identifier des secteurs susceptibles de poser des défis d'aménagement distincts dans un contexte de vieillissement sur place. Celui des secteurs pavillonnaires (figure 4a), qui présente des ensembles résidentiels unifamiliaux peu denses, est déjà amplement documenté (Berger *et al.*, 2010 ; Clément *et al.*, 2005) et présente des défis bien connus de mobilité quotidienne, liés à l'éloignement des commerces et des services dans ces espaces. Il est attendu que dans les milieux ruraux (figures 3a et 3b), définis par une très faible densité de logement, les problèmes de dépendance automobile soient encore plus accentués, comme l'ont montré Pochet et Corget (2010) sur les espaces périurbains en France.

Les cœurs de village (figure 3c), par leur densité d'habitations et leur offre de types de logements variée, peuvent constituer une option de déménagement attrayante pour les aînés ruraux désirant « casser maison<sup>7</sup> », car ils offrent un noyau de services accessibles sans le recours obligé à l'automobile et une facilité de déplacement qui peut se comparer à celle des secteurs résidentiels métropolitains mixtes de moyenne densité (figures 4b et 4c). Ces derniers se déclinent en deux types : l'un constitué de secteurs d'immeubles à appartements, dont les années de construction vont des années 1920 aux années 1960, l'autre proposant des secteurs où se développe de manière soutenue une offre de logements neufs en copropriété. Si ces deux types présentent des avantages « urbains » similaires, ils présentent néanmoins des enjeux très différents liés aux formes de logements présentes dans ces secteurs, dont les caractéristiques peuvent poser de nombreux défis d'adaptation dans le cas des appartements anciens, ou dont le coût peut s'avérer prohibitif dans le cas des secteurs de copropriétés (figure 4c).

Finalement, le cas des secteurs de tours d'habitation (figure 4d) est plus complexe. Il peut présenter des caractéristiques proches des secteurs en transformation ou de villégiature hors du milieu métropolitain, en ce qui concerne des logements relativement neufs avec services (plus ou moins développés formellement) supportant le vieillissement sur place, mais également des voisinages relativement isolés du reste de la ville. Le secteur des tours d'habitation peut toutefois comprendre des logements spécifiquement adaptés aux réalités du vieillissement, bien que visibles sous des formes d'habitation (tours *versus* village de villégiature) et des territoires (métropolitains *versus* non métropolitain) différents. Il s'agit d'une offre relativement contrastée, mais qui attire une majorité d'aînés de plus de 65 ans qui changent de lieu de résidence (Marois *et al.*, 2016 ; Marois *et al.*, à paraître).

## Groupes de discussion

Sur la base des types d'environnement résidentiel identifiés, nous avons rencontré des résidents de chacune des régions investiguées dans le cadre de groupes de discussion (Geoffrion, 2003). Le groupe de discussion offre l'avantage d'être flexible et rapide pour recueillir et analyser les points de vue d'acteurs. Largement utilisé en amont de la mise sur le marché de produits ou de services, il permet d'explorer les préférences et les attitudes d'un groupe homogène de personnes et d'arriver ainsi à des consensus ou des divergences quant aux objets mis en discussion. Le tableau 1 présente les types

7. Expression québécoise signifiant abandonner un type de vie pour un autre, associée au fait de vendre sa maison pour habiter dans un logement plus petit, parfois en maison de retraite.

d'environnements résidentiels, les municipalités, ainsi que le nombre de participants pour chacun des groupes de discussion réalisés à l'automne 2016.

**Tableau 1 > Types de milieux résidentiels et participants des groupes de discussion**

Secteur	Environnement résidentiel	Municipalité	Nombre de participants	Âge des participants
Métropolitain	– Tours d'habitation – Mixte, densité moyenne, copropriétés	Île-des-Sœurs (Montréal) (pop. : 1 886 481)	6 (2 H) (4 F)	80 à 82 ans
Métropolitain	– Tours d'habitation – Mixte avec appartements anciens	Pont-Viau (Laval) (pop. : 401 553)	7 (2 H) (5 F)	72 à 88 ans
Métropolitain	– Mixte, densité moyenne, copropriétés – Secteur pavillonnaire	Saint-Eustache (pop. : 42 491)	9 (2 H) (7 F)	65 à 89 ans
Métropolitain	– Mixte d'appartements anciens	Gatineau (pop. : 116 780)	6 (6 F)	74 à 92 ans
Non métropolitain	– Secteur pavillonnaire – Mixte d'appartements anciens	Shawinigan (pop. : 50 060)	12 (4 H) (8 F)	67 à 89 ans
Non métropolitain	– Cœur de village – Mixte rural et zone de villégiature en transformation – Rural	Louiseville (pop. : 7 517)	7 (3 H) (4 F)	70 à 86 ans
Non métropolitain	– Cœur de village – Mixte rural et villégiature – Rural	Joliette (pop. : 19 621)	5 (5 F)	75 à 90 ans
Non métropolitain	– Secteur pavillonnaire – Mixte d'appartements anciens	Trois-Rivières (pop. : 131 338)	7 (3 H) (4 F)	67 à 81 ans

Source : Statistique Canada, Recensement canadien, 2011.

## Vieillir chez soi au sein de formes urbaines et rurales

Les personnes âgées rencontrées dans le cadre de notre recherche ont été dans un premier temps interrogées sur leur mobilité quotidienne (surtout à pied) et leurs habitudes de déplacement, dans leurs quartiers ou plus largement dans la région de résidence. Une deuxième étape de la discussion a concerné les autres modes de transport et l'utilisation des commerces et des services au quotidien. L'objectif de ces discussions était de mettre en relief les différences dans les obstacles et opportunités perçus par les participants dans les différents environnements résidentiels.

Une première différence majeure a pu d'emblée être observée dans le cadre des groupes de discussion. Pour ceux qui ont eu lieu dans des territoires issus des régions métropolitaines (Île-des-Sœurs, Pont-Viau, Gatineau, Saint-Eustache), les échanges portaient sur l'espace du quartier de résidence, que celui-ci soit situé au centre, dans les quartiers

péricentraux ou dans les banlieues rapprochées. Pour les groupes menés à l'extérieur des régions métropolitaines (Louiseville, Shawinigan, Joliette), les discussions faisaient plutôt référence à des territoires plus larges, où l'on considérait plutôt la ville, le village ou le hameau de résidence en lien avec une ville moyenne<sup>8</sup> à proximité.

Une troisième étape a consisté à discuter avec les participants de leurs aspirations et préférences résidentielles, mais également de leurs critères de choix d'habitation d'hier et d'aujourd'hui. En conclusion, les participants étaient invités à parler de la place attribuée aux aînés dans la ville en général et plus spécifiquement dans le quartier de résidence, ainsi que de la qualité des échanges et de la reconnaissance témoignée à l'égard des aînés au sein de leur milieu résidentiel. Cette section s'articule en deux parties : la première porte sur la question des transports et de la mobilité quotidienne, la seconde, sur les aspirations et les préférences résidentielles.

### Mobilité, transport et marchabilité des environnements de proximité

Les personnes âgées rencontrées considèrent unanimement la marche comme une activité qui compte dans leur quotidien, dans la mesure où elle favorise un mode de vie en santé. À travers elle, elles organisent plusieurs de leurs rapports au quartier, notamment leur participation sociale, particulièrement chez les aînés qui habitent en résidence pour personnes âgées. On marche pour « [...] **garder la santé** », « **pour sortir, pour voir du monde** ». La détérioration de l'état de santé qui vient avec le vieillissement affecte souvent cette capacité à réaliser des déplacements à pied et le cas échéant, celle-ci est perçue comme une perte : « **J'aime marcher, je prenais de bonnes marches, mais là je n'ai plus d'équilibre.** » Ces déplacements à pied se font quotidiennement, et parfois plus d'une fois par jour. Le consensus est plus d'une fois atteint dans les groupes de discussion lorsque est évoqué le caractère « **nécessaire** » de cette activité (sortir est perçu comme étant « **bon pour le moral** »). Tous sont également d'accord pour affirmer que la marche s'effectue le jour, rarement en soirée, à moins d'y être obligé. L'hiver vient considérablement limiter les sorties quotidiennes, même en journée, tout particulièrement chez les personnes dont l'autonomie est réduite et qui ont de ce fait peur de chuter sur la glace ou la neige.

Dans tous les groupes de discussion, mais pas chez l'ensemble des répondants, les difficultés liées à l'âge limitent considérablement les distances parcourues à pied ou en transport en commun. La situation est encore plus difficile pour ceux qui utilisent des aides à la marche (déambulateurs, cannes, etc.) pour se déplacer. Deux facteurs distinguent les aînés ayant la possibilité de maintenir un mode de vie actif et des possibilités de socialisation, de ceux qui doivent s'en remettre exclusivement aux activités offertes au sein des résidences pour personnes âgées ou qui se trouvent confinés à domicile en l'absence d'un réseau social ou familial : l'accès aux espaces de proximité (seul ou accompagné) et le fait de pouvoir se déplacer à pied. Cette observation est fondamentale, dans la mesure où la localisation résidentielle peut jouer un rôle, mais où la qualité de la proximité est primordiale, quel que soit le type d'environnement résidentiel.

8. La ville moyenne possède une définition variable au Québec. Elle se réfère à une ville comptant une population variant de 15 000 à 50 000 habitants. Elle possède ce statut principalement en offrant une structure commerciale et de services desservant les villes, villages et espaces ruraux avoisinants, voire d'une région plus large.

Si les espaces dédiés à la marche, que l'on rejoint de différentes façons, diffèrent significativement selon que l'on soit en région métropolitaine ou en région plus rurale, les possibilités diffèrent aussi en ce qui a trait au nombre de destinations accessibles. Toutefois, de manière consensuelle, les attributs environnementaux et les qualités urbaines recherchés sont relativement similaires. Ils concernent l'accessibilité à pied des lieux (présence de bancs dans des lieux stratégiques, lissage des surfaces, présence de bateaux de trottoir, dénivelé doux des trottoirs, niveau des sols réguliers, bon état des trottoirs, etc.), la tranquillité et la sécurité des espaces de marche (éclairage public suffisant, cohabitation avec les automobilistes et les cyclistes, absence de groupes d'individus pouvant constituer une menace, etc.) et la présence de végétation (espaces verts aménagés, entretien des arbres et arbustes de manière à libérer les espaces de marche, zones d'ombre projetée, etc.).

Que l'on soit à l'extérieur des zones métropolitaines ou non, l'environnement de proximité du lieu de résidence est crucial<sup>9</sup>. Aux yeux des participants aux discussions, celui-ci manque parfois d'attraits, ce qui n'incite pas à faire des déplacements à pied ou, pour ceux qui ont accès à ces zones, directement ou par le biais d'un proche, entraîne l'utilisation de la voiture pour rejoindre des lieux plus intéressants. De manière unanime, les centres commerciaux jouent ici un rôle majeur dans l'intensité de la pratique de la marche, mais aussi dans le nombre d'activités réalisées. Ce manque d'ambiance est étroitement associé à la pauvreté de l'offre d'animation des quartiers ou des résidences pour aînés, mais aussi à la perception de la sécurité. Comme observé dans des travaux précédents (Fisker, 2011 ; Lord et Després, 2011), la voiture vient en partie compenser les problèmes d'accessibilité rencontrés dans l'environnement de proximité par les personnes âgées. En revanche, il est également possible de conduire pour aller marcher là où l'accessibilité est meilleure, et cela est le cas tant en région métropolitaine qu'à l'extérieur. Telle une béquille en soutien aux déplacements permettant de rejoindre des espaces perçus comme « marchables », la voiture conduit les participants, seuls ou accompagnés, vers des centres commerciaux, des espaces publics ou des parcs et sentiers pédestres, situés en nature, et convenablement aménagés. Les groupes de discussion ont ici pu faire émerger ce type de consensus, mais aucun n'a pu être atteint concernant la définition d'un aménagement de qualité, tant les contextes et les personnes étaient variés et difficilement représentatifs.

Cela dit, pour tous les participants, il y a eu « **la vie avec (ou encore avec) la voiture** » et « **la vie de l'après-voiture** » qui implique des changements considérables, et ce, peu importe la région considérée. De manière évidente, l'accès à une voiture amène spontanément, liberté et flexibilité. À cela nous devons toutefois ajouter la sécurité (physique et alimentaire) et le lien social pour les participants résidant hors des régions métropolitaines. C'est un élément saillant des différences métropolitaines et rurales. Même si l'utilisation de la voiture est rationalisée, lorsque la conduire ou son accessibilité devient moins aisée, elle demeure un acquis important que l'on utilise « **jusqu'au bout** ».

En région métropolitaine, tous types d'environnements résidentiels confondus, on mentionne unanimement l'avantage d'être « **proche de tout** », d'habiter à « **5 minutes des services** » comme les épiceries, les boutiques ou lieux de divertissement et de socialisation, même si le contexte peut varier considérablement individuellement – les groupes

9. Nous pouvons considérer que l'environnement de proximité équivaut à un rayon d'environ 500 mètres autour du lieu de résidence, soit un espace considéré comme étant accessible à pied.



de discussion ne nous permettent toutefois pas d'approfondir ces limites. À l'extérieur des régions métropolitaines, en zones rurales ou de villégiature, les distances sont considérablement plus longues, « parfois plus d'une heure de voiture », dans le cas de la Mauricie ou de Lanaudière, pour rejoindre des commerces et services d'utilité quotidienne. La dépendance des villes moyennes ou régionales environnantes est particulièrement marquante dans des milieux accusant un certain déclin économique (Shawinigan ou Louiseville, par exemple). Les personnes âgées rencontrées devaient alors se déplacer dans les villes de plus grande envergure (Trois-Rivières par exemple) pour pouvoir se procurer des produits plus intéressants à leurs yeux. L'accès à l'alimentation de qualité est central pour les participants les plus éloignés. La présence de grandes surfaces commerciales, souvent aux intersections autoroutières, impose un accès en automobile et nuit à l'offre commerciale de proximité, plus adéquate aux capacités de mobilité des personnes âgées des groupes de discussion.

Le transport en commun régulier est relativement peu utilisé par les participants rencontrés en région métropolitaine, quoique certains participants des secteurs d'appartements anciens ou de milieux pavillonnaires bien desservis par les réseaux d'autobus mentionnent l'utiliser à l'occasion. À l'extérieur des régions métropolitaines, les services de transport sont quasi inexistantes, ou d'usage tellement difficile à concilier avec les programmes d'activités dont on ne maîtrise pas l'horaire qu'ils ne sont pas utilisés. On utilise le transport en commun pour des sorties à finalité commerciale ou des activités socioculturelles localisées dans des destinations d'importance, bien desservies et joignables de manière aisée au niveau fonctionnel (fréquence de passage des véhicules élevée, horaire flexible en dehors des heures de pointe, correspondances limitées au maximum, etc.). Toutefois, habiter en résidence pour personnes âgées offre parfois un accès à un service de transport par navette pour rejoindre les épiceries – une fois par semaine généralement. Ce service peut être organisé par la résidence, ou bien directement par les commerçants. Pour les activités ponctuelles et localisées dans des destinations plus excentrées, à l'extérieur des réseaux réguliers, ce sont les services de transport adapté, lorsque l'admissibilité est validée par un médecin, les services communautaires de transport, lorsqu'ils sont disponibles, ou des proches (famille, amis, bénévoles) qui permettent aux personnes âgées de se déplacer. Ainsi, même dans les secteurs métropolitains bien desservis, tous ne sont pas égaux face à l'accès à la ville et à la vie sociale.

De manière relativement consensuelle, et avec des difficultés variables, aller chez le médecin, à un rendez-vous à la clinique tout comme au centre commercial ou à l'église, signifie inévitablement la réalisation d'un bricolage relativement complexe. Celui-ci requiert de connaître les possibilités en matière de services, de parcours, de coûts, d'horaires, de disponibilités, etc., mais également le déroulement relativement précis de l'activité (surtout l'heure de retour lorsqu'on utilise le transport adapté). Si en région métropolitaine ce bricolage est plus aisé, tout comme dans les cœurs de village à l'extérieur des régions métropolitaines, les aînés des régions plus rurales, mixtes et de villégiature n'ont tout simplement pas ces possibilités et doivent s'en remettre à leurs réseaux personnels (famille ou amis) motorisés. Pour la vaste majorité d'entre eux, le taxi ne constitue pas une solution de transport réaliste en raison de son coût, des distances ou des temps de transport ou encore des perceptions manifestement négatives de l'industrie du taxi. Ces observations confirment le problème transversal des déplacements dans la vie quotidienne des aînés, mais également nos hypothèses concernant la complexité et les différences entre les types d'environnement résidentiel que nous avons explorés.

## Aspirations et préférences résidentielles

Les personnes âgées qui résidaient dans des résidences pour aînés ont fait mention de l'importance d'avoir « **un plan B** », de prévoir sa situation résidentielle dans le cas d'une perte d'autonomie ou de sérieux problèmes dans les déplacements quotidiens. Pour plusieurs, elles avaient déjà connu une immobilisation à domicile temporaire pour leur propre cas ou celui de leur conjoint. Les participants qui pour leur part résidaient dans la communauté n'avaient pas de plan particulier ; ils affirmaient vouloir y penser quand le temps serait venu. Comme dans nombre de recherches sur la question depuis le tournant des années 2000 (AARP, 2000 ; Lord, 2011 ; Wagnil, 2001), l'option de vieillir chez soi le plus longtemps possible est poussée à la limite des problèmes fonctionnels, voire d'autonomie et de sécurité. Toujours selon cette logique, les possibilités d'adaptation à l'environnement permettant la stabilité résidentielle reposent pour une large partie sur la mobilité quotidienne de la personne et des membres de son entourage.

Lorsqu'il est question des choix résidentiels, les personnes âgées rencontrées mentionnent des critères relativement contrastés, selon que l'on soit en région métropolitaine ou en région plus rurale, et ce, indépendamment des formes urbaines que nous étudions. Le différentiel métropolitain semble également séparer les comportements résidentiels des aînés. Au-delà des besoins en matière de services et d'aide au soutien à domicile (offerts dans certaines résidences ou disponibles dans les réseaux personnels), qui sont étroitement liés aux problèmes de mobilité et de déplacements quotidiens, la vitalité socio-économique des milieux semble structurer les choix des répondants.

Les discussions tenues dans les formes urbaines métropolitaines, que ce soit les secteurs pavillonnaires, d'appartements anciens, de tours ou encore mixtes, impliquent une diversité de choix, tant pour le lieu de résidence que pour les destinations fréquentées au quotidien. On retrouve une offre de formules d'habitation plus ou moins adaptée aux modes de vie des retraités et des personnes plus âgées dans différents secteurs de l'agglomération. Sans toutefois parler de choix illimités, les options dont discutent les participants sont nombreuses dans plusieurs gammes de prix. Si le montant de la location est crucial dans le choix d'une résidence avec services à l'entrée, la durée préoccupe plusieurs participants (« **je pense que je ne vais pas en avoir assez si je vis jusqu'à 100 ans** »).

En outre, il est souvent possible de trouver des appartements pour retraités avec services dans son lieu de résidence antérieur ou à proximité. À ce titre, ce segment du marché immobilier est très dynamique, avec des promoteurs qui développent une offre relativement variée tant dans la localisation des établissements que dans les gammes offertes (Fernandes *et al.*, 2010 ; Bigonnesse *et al.*, 2011). Ces résidences en milieu métropolitain s'implantent souvent à proximité de centres commerciaux ou d'équipements urbains adaptés aux modes de vie des retraités, comme des parcs ou des stations de métro, ou près d'avenues commerçantes (Séguin, 2011). Si cette proximité permet une meilleure accessibilité géographique, elle n'est toutefois pas toujours synonyme de marchabilité (Lord et Negron-Poblete, 2014), comme discuté plus haut. Néanmoins, la diversité de l'offre de transport, qu'elle soit publique ou privée, permet aux participants de rejoindre plus ou moins facilement leurs destinations quotidiennes.

Si plusieurs participants de région métropolitaine vivant en résidence avec services ont affirmé avoir visité quelques établissements avant d'y emménager, tous en connaissaient déjà au moins un au moment de quitter le logement familial. Une très grande majorité des personnes rencontrées vivaient dans un lieu en cohérence avec leur parcours résidentiel ou celui de leur descendance (proximité des enfants, de membres de la famille ou de la maison familiale). En lien avec les dimensions du chez-soi, la continuité de l'expérience résidentielle est ainsi possible malgré un déménagement, si l'on peut rester dans la familiarité de son quartier et de ses réseaux. Notons aussi que la flexibilité de l'offre, notamment dans la région de Montréal, a permis à certains répondants de trouver une résidence avec services, qu'ils ont choisie, près d'amis et d'enfants à l'extérieur de leur quartier.

La situation hors région métropolitaine est en revanche plus complexe. Les cœurs de village et les secteurs mixtes comportent une offre relativement bonne de résidences pour aînés avec services. En revanche, les gammes sont limitées tout comme le nombre d'unités disponibles. L'attente pour entrer dans la résidence de son choix peut ainsi prendre plusieurs mois. La relocalisation à l'extérieur de son milieu de vie est une réalité vécue par les aînés qui résidaient autrefois dans les secteurs ruraux ou de villégiature. Ce déménagement, la plupart du temps dans une ville moyenne d'importance (Louiseville, Joliette) ou encore dans l'agglomération régionale (Shawinigan, Trois-Rivières, Gatineau), implique une réinstallation qui s'effectue néanmoins dans des réseaux familiaux ou d'amitiés déjà maîtrisés. Plusieurs participants connaissaient une ou plusieurs personnes dans les résidences avec services choisies, ce qui a pu faciliter leur choix. Contrairement aux participants de région métropolitaine, un déménagement pour se rapprocher de ses enfants n'est pas envisagé si ces derniers habitent à l'extérieur du milieu de vie. Partir signifierait la perte d'une bonne partie du quotidien et du sentiment d'être chez soi. « **Aller vivre près des enfants, pour les voir quelques fois par mois, et perdre le monde qu'on connaît** » n'est pas une solution.

Les compromis sont ainsi plus nombreux et plus « acceptables » dans le discours des participants de l'extérieur des régions métropolitaines. On souligne des dynamiques relativement problématiques qui rendent l'expérience résidentielle parfois difficile. Même pour les personnes résidant dans les cœurs de village, on note une dévitalisation des services de proximité, la fermeture de plusieurs commerces, notamment des magasins d'alimentation ou des boutiques de vêtements, ainsi que le départ des services de santé. Cette dévitalisation s'effectue au profit des agglomérations régionales (Shawinigan ou Trois-Rivières) ou métropolitaines (Québec, Montréal, Ottawa). C'est « **difficile de trouver des vêtements ou des produits de bonne qualité** », même si l'on est « **en ville** ». Alors que les participants trouvent des résidences pour aînés adaptées à leurs besoins, et souvent près de certains services, cette dévitalisation des régions les amène à se déplacer sur de longues distances vers les zones métropolitaines, tout particulièrement pour les services de santé et les médecins spécialistes. À ce titre, dans le cas de la Mauricie et de Lanaudière, les participants résidant dans les communautés où ont eu lieu les groupes de discussion soulignent que ce phénomène s'installe lentement dans leurs quartiers : « **Avant, on avait plusieurs magasins à Shawinigan, maintenant c'est bien basique.** » S'il est avantageux d'avoir un bon pouvoir d'achat avec les revenus de retraite lorsqu'on vit en région, il est indéniable que la perte de plus en plus prononcée des commerces et services au profit des agglomérations régionales et

métropolitaines ajoute une pression additionnelle croissante, à la fois pour les individus âgés et les municipalités. Les premiers se voient de plus en plus obligés de se déplacer dans d'autres agglomérations pour consommer ou recevoir des services, ce qui accentue le problème de fuite de capitaux pour les municipalités et, ce faisant, leur capacité à intervenir par l'aménagement de meilleurs milieux de vie pour leur population. Si ce constat n'est pas particulièrement surprenant, il souligne encore une fois la nécessité de replacer l'enjeu du vieillissement en région à l'intérieur de celui, plus large, du développement socio-économique des petites municipalités sous influence métropolitaine.

---

### **De la nécessité d'aborder des problématiques d'aménagement de manière différenciée**

---

Les échanges que nous avons eus avec les participants des groupes de discussion menés dans six régions différentes mettent en lumière des enjeux contrastés en matière d'aménagement et d'urbanisme, mais également au niveau du développement régional. En ce sens, l'idée selon laquelle les différents types d'environnement résidentiel suggèrent d'aborder les enjeux du vieillissement, de l'aménagement et de la santé de manière plus nuancée en ressort renforcée. Ainsi, nous avons mis en lumière des variantes, des contrastes et parfois des différences significatives entre les différents territoires analysés. Trois séries d'enjeux semblent émerger des discussions et nous conduisent, pour l'instant, vers le développement d'hypothèses de travail pour les suites de nos travaux.

#### **Des enjeux relatifs à la continuité des espaces de proximité**

La première série d'enjeux consiste en des questions relativement attendues concernant la conciliation des conflits entre les échelles de la ville et celles des environnements résidentiels des personnes vieillissantes et âgées. La question de la marchabilité des territoires (échelle de proximité) et des quartiers (échelle plus vaste) est incontournable dans le quotidien des participants rencontrés, mais également dans la construction de leur projet résidentiel. Le choix d'un lieu de résidence s'effectue sur des critères associés au couple accessibilité-proximité. C'est précisément ici que se situe l'intérêt des programmes Mada qui permettent de lisser les frictions aîné-environnement, notamment dans les rues via lesquelles il est possible de rejoindre différentes destinations-clés ou des lieux de résidence. Ces questions sont au cœur de nombreux problèmes discutés avec les participants : accès compliqué aux espaces publics par manque de connectivité dans la trame de rues, difficulté à traverser de larges boulevards pour rejoindre des aménités pourtant à proximité, absence de mobilier urbain (bancs, zones d'ombrage) supportant les personnes qui sont en mesure de marcher, etc. Se dégage alors la question de la continuité des parcours menant aux lieux d'activité. Il apparaît évidemment plus facile de bien connecter des destinations dans des environnements denses et mixtes au niveau fonctionnel, comme les cœurs de village, les secteurs mixtes d'appartement anciens ou de copropriétés et, dans une moindre mesure, certaines portions de secteurs pavillonnaires bien desservis. En ce sens, c'est bien la qualité de l'environnement de proximité qui ressort et non pas la position métropolitaine, même si, comme nous l'avons mentionné plus haut, cette dernière détermine une bonne partie des opportunités dans l'offre de services et de commerces de proximité.

## Des enjeux relatifs à la position métropolitaine des environnements résidentiels

Une deuxième série d'enjeux concerne l'articulation et l'adaptation des modes de vie et des déplacements dans les différents environnements résidentiels étudiés. Au regard des aspirations bien connues du vieillissement à domicile, à savoir le maintenir le plus longtemps possible, les formes urbaines différenciées viennent donner de nouvelles dimensions aux problèmes de mobilité. Ainsi, en plus d'exacerber les problèmes maintes fois observés en milieux suburbains ou périurbains, les difficultés fonctionnelles et économiques comme la desserte en transport en commun au sein de milieux étalés et monofonctionnels, la mobilité et les déplacements dans les milieux ruraux ou mixtes de villégiature leur confèrent davantage de complexité. Les groupes de discussion ont montré la pression considérable de la mobilité quotidienne des aînés sur leurs réseaux familiaux, d'amitiés ou encore communautaires, mobilité qui ne se limite pas au quartier de résidence, mais qui s'inscrit dans une logique souvent régionale. Le risque de résignation à une qualité de vie moindre à l'extérieur des aires métropolitaines, tout comme une réelle limitation d'activités sont des réalités discutées concrètement par les participants, auxquelles s'ajoute celle de la dévitalisation des tissus socio-économiques de certains environnements hors des régions métropolitaines, particulièrement dans le cas des cœurs de villages et des secteurs mixtes de villes moyennes. La problématique du maintien à domicile ne se résume plus ici à celle de l'aménagement des espaces autour du domicile, de l'accessibilité piétonne ou de la proximité aux commerces et services quotidiens. C'est bien à une échelle plus large, qui s'inscrit dans des logiques de métropolisation et de développement régional, que cette problématique devrait être abordée. Ainsi, la volonté de vieillir chez soi soulève des questions de liberté de choix et d'inégalité dans l'accès à la ville. En plus de coordonner et de supporter l'adaptation universelle à l'échelle du quartier ou de la municipalité, il est opportun de s'attarder aussi à l'appui et au support localisé dans l'espace géographique des commerçants et des prestataires de services. Le vieillissement de la population se juxtapose ainsi en tant qu'enjeu pratique aux problématiques de développement régional.

## Des enjeux relatifs à la liberté de choix

La troisième série d'enjeux concerne la liberté de choix des aînés. Celui-ci implique en premier lieu la décision de déménager en résidence avec services ou de continuer à vivre de manière indépendante. Les groupes de discussion ont mis en lumière l'influence majeure de l'autonomie dans le fait de pouvoir continuer à vivre chez soi. Cette autonomie est étroitement liée à l'état de santé de l'individu, mais également aux différentes opportunités proposées par le territoire de résidence, notamment au niveau de l'accessibilité aux commerces et services. Cette dernière permet en outre de conserver une certaine continuité dans le mode de vie malgré des changements dans l'état de santé. Ainsi, les personnes âgées adopteront de multiples stratégies pour s'adapter aux effets du vieillissement, et ce, avant de prendre la décision de déménager en résidence pour aînés avec services. Des enjeux relativement complexes peuvent alors être associés à ce processus dans la mesure où différentes limitations impactant les besoins en santé, en transport, en adaptation universelle, etc., peuvent apparaître durant cette phase de réflexion et en modifier les termes. Ce processus, plus ou moins long, conduit également l'individu et son réseau social rapproché à un point où une décision de relocalisation doit inévitablement être prise. Or, dans bien des cas, sans connaissances des options disponibles dans

le milieu de résidence, les choix résidentiels peuvent se résumer à des choix par défaut, tant au niveau du logement que du territoire où celui-ci se trouve.

Après l'admission en résidence pour aînés, la capacité de choix demeure importante, mais à une autre échelle puisqu'elle concerne alors les activités réalisées à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement. La vie dans ce type de résidences n'implique pas en effet un mode de vie totalement renfermé, mais elle garantit un cadre sécurisé. Le niveau de choix offert aux personnes âgées en matière de types de résidences est toutefois relativement contrasté. Dans les territoires en milieu métropolitain, le nombre élevé d'aînés s'accompagne d'une certaine diversité dans l'offre résidentielle. Il est ainsi plus facile d'habiter dans un logement en dehors des résidences pour personnes âgées, ce qui représente un enjeu relativement important à l'extérieur des aires métropolitaines où les gammes et le nombre d'unités de logement avec services sont plus limités.

### Vers la proposition de zones favorables au vieillissement ?

Notre exploration des différents environnements résidentiels a permis de souligner la nécessité d'offrir à la personne âgée une diversité de lieux où elle peut habiter, que ce soit en résidence pour aînés avec services ou de manière autonome. Les municipalités qui offrent un tel choix permettent aux aînés d'évoluer dans des formules intermédiaires entre la maison unifamiliale et l'appartement en résidence pour aînés (appartements dans des immeubles locatifs de diverses tailles). Et pour ceux qui auront décidé de déménager dans une résidence pour personnes âgées avec services, la possibilité de choisir entre plusieurs résidences au sein de leur communauté peut constituer un élément majeur contribuant à leur qualité de vie.

Les groupes de discussion menés dans six régions administratives nous ont permis de mettre en avant la multitude d'environnements urbains dans lesquels habitent les aînés vivant au Québec. Cette diversité s'accompagne d'enjeux variés qui opèrent à des échelles spatiales bien distinctes. À une échelle de proximité, la marchabilité des environnements autour des lieux de résidence et l'accessibilité à pied aux aménités urbaines sont des enjeux pour lesquels la littérature et les bonnes pratiques d'aménagement nous offrent déjà de multiples pistes d'action. C'est notamment le cas lorsqu'il s'agit de donner plus de place aux piétons dans des environnements qui, bien que conçus initialement en fonction d'une mobilité en transport collectif ou actif, ont pu être adaptés à la circulation automobile au fil des ans.

La situation est tout autre lorsque la problématique est étroitement liée à une logique englobant plusieurs territoires ; c'est le cas des villes accusant un important déclin socio-économique, ou de celles situées dans ensemble régional plus vaste. Dans ces territoires, l'accessibilité aux aménités quotidiennes ne peut pas être assurée uniquement par le biais de la marche ou du transport collectif urbain, la mobilité quotidienne se faisant sur de très longues distances, là où les alternatives à l'automobile sont rares. De ce fait, l'accès aux commerces et services pour les résidents d'une petite municipalité est étroitement lié à l'offre des municipalités voisines.

Dans ce contexte, parler de « municipalité-amie des aînés » fait-il réellement sens ? À la lumière des résultats obtenus dans les groupes de discussion et afin de tenir compte de



contextes de vieillissement différenciés, il nous apparaît clair que l'application d'une démarche Mada, dans sa formule actuelle, n'est pas suffisante pour répondre aux besoins des personnes âgées, tout particulièrement lorsque celles-ci habitent en ville moyenne ou région rurale au Québec.

D'un côté, c'est à l'échelle de l'ensemble de la région qu'il faudrait mener la réflexion sur l'aménagement d'environnements favorables aux aînés, mais également sur le développement de services ou programmes stratégiques du point de vue de l'accès aux territoires. Si des actions ponctuelles peuvent être menées à l'échelle locale, la cohérence régionale demeure essentielle. À cet égard, les schémas d'aménagement et de développement, qui établissent les lignes directrices de l'organisation physique des municipalités régionales de comté (MRC), constituent une piste intéressante à explorer.

Par ailleurs, plutôt que de tenter d'intervenir sur l'ensemble du territoire municipal, ne serait-il pas plus pragmatique d'identifier et de hiérarchiser, au sein des municipalités, des secteurs favorables au vieillissement sur lesquels concentrer les ressources ? En axant la réflexion autour de deux ou trois secteurs précis (rassemblant des zones d'habitation et des lieux d'intérêt pour les personnes âgées), il pourrait alors être plus facile, pour les municipalités, de répondre aux aspirations recensées dans les groupes de discussion en matière d'offre résidentielle et de mobilité, notamment : la possibilité d'avoir plusieurs solutions d'habitation alternatives à la maison pavillonnaire et à la tour d'habitation, des liaisons rapides en transport autre que l'automobile vers les points d'intérêt, l'amélioration de l'accessibilité aux commerces et services *via* des parcours sécurisés, le maintien d'un niveau minimum de commerces et de services de proximité. Toutes ces aspirations se doivent d'être réfléchies de façon cohérente. Du point de vue des aspirations résidentielles, nous soumettons également l'hypothèse selon laquelle l'aménagement de ces zones favorables au vieillissement pourrait constituer une solution pour les personnes trop fragilisées pour demeurer dans leur maison, mais ne souhaitant pas pour autant quitter leur municipalité ou vivre en résidence.

Plusieurs questions demeurent cependant à explorer. D'une part, l'aménagement de zones favorables au vieillissement pourrait-il être fait de manière à répondre également aux besoins d'individus d'autres groupes d'âge ou de statuts sociaux ? Au regard d'expériences précédemment réalisées, nous sommes d'avis que oui. La prise en compte des enjeux associés au vieillissement dans l'élaboration des documents de planification et d'aménagement constitue une stratégie pour s'assurer de la cohérence des interventions. D'autre part, l'inscription de l'enjeu du vieillissement dans un contexte de dévitalisation de plusieurs régions apporte également son lot d'hypothèses. Nous sommes d'avis que l'identification de zones favorables au vieillissement pourrait faciliter la vitalité commerciale et justifier le maintien de certains services de proximité malgré l'influence des processus de métropolisation et de régionalisation. Mais cela reste à confirmer et nécessite davantage de recherches pour l'aménagement de territoires « amis des aînés ».

## Bibliographie

**Amiot M., Merlin P., 2005**, « Mobilité résidentielle », in Merlin P., Choay F. (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, Presses universitaires de France, p. 543.

**Annear M., Keeling S., Wilkinson T., Cushman G., Gidlow B., Hopkins H., 2012**, « Environmental influences on healthy and active ageing: a systematic review », *Ageing and Society*, p. 1-33.

**Apparicio P., Séguin A.-M., 2006**, « L'accessibilité aux services et aux équipements : un enjeu d'équité pour les personnes âgées résidant en HLM à Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 50, n° 139, p. 23-44.

<https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/2006-v50-n139-cgq1201/012933ar/>

**Bayer A.-H., Harper L., 2000**, *Fixing to stay. A national survey of housing and home modifications issues*, Washington, American Association of Retired Persons (AARP), 82 p.

[https://assets.aarp.org/rgcenter/il/home\\_mod.pdf](https://assets.aarp.org/rgcenter/il/home_mod.pdf)

**Berger M., Rougé L., Thomann S., Thouzellier C., 2010**, « Vieillir en pavillon : mobilités et ancrages des personnes âgées dans les espaces périurbains d'aires métropolitaines (Toulouse, Paris, Marseille) », *Espace populations sociétés*, 2010, n° 1, p. 53-67.

<https://eps.revues.org/3912#quotation>

**Bigonnesse C., Garon S., Beaulieu M., Veil A., 2011**, « L'émergence de nouvelles formules d'habitation : mise en perspective des enjeux associés aux besoins des aînés », *Économie et Solidarités*, vol. 41, n° 1-2, p. 88-103.

<https://www.erudit.org/fr/revues/es/2011-v41-n1-2-es067/1008823ar/>

**Blein L., Guberman N., 2011**, « Vieillir au centre de la ville plutôt que dans ses marges », *Diversité urbaine*, vol. 11, n° 1, p. 103-121.

**Clément S., Mantovani J., Membrado M., 1998**, « Expériences du vieillissement et formes urbaines », in Haumont N. (dir.), *L'urbain dans tous ses états. Faire, vivre et dire la ville*, Paris, L'Harmattan, p. 231-254.

**Clément S., Rolland C., Thoer-Fabre C., 2005**, *Usages, normes, autonomie : analyse critique de la bibliographie concernant le vieillissement de la population*, université Toulouse Le Mirail & Cirrus-Cieus, CNRS, 197 p.

<https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/2438/files/2016/02/Rapport-Usages-Normes-Autonomie-1.pdf>

**Davison B., Kendig H., Stephens F., Merrill V., 1993**. *It's my place: Older people talk about their homes*, Canberra (Australia), Australian Government Publishing Service, 239 p.

**Després C., Lord S., 2005**, « The meaning of home for elderly suburbanites », in Rowles G.D., Chaudhury H. (ed.), *Coming home: International perspectives on place. Time and identity in old age*, New York, Springer, p. 317-340.

**Fernandes N., Spencer B.-G., 2010**, « The private cost of long-term care in Canada: where you live matters », *Canadian Journal on Aging*, vol. 29, n° 3, p. 307-316.

**Fisker C., 2011**, *End of the road?: loss of (auto)mobility among seniors and their altered mobilities and networks. A case study of a car-centred canadian city and a danish city*, Thèse de doctorat, Aalborg (Danemark), Aalborg University, 228 p.

**Geoffrion P., 2003**, « Le groupe de discussion », in Gauthier B. (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (4<sup>e</sup> éd.), Québec, Presses de l'université du Québec, p. 333-356.

**Hallgrimsdottir B., Svensson H., Ståhl A., 2015**, « Long term effects of an intervention in the outdoor environment. A comparison of older people's perception in two residential areas, in one of which accessibility improvements were introduced », *Journal of Transport Geography*, vol. 42, p. 90-97.

**Iwarsson S., 2012**, « Implementation of research-based strategies to foster person-environment fit in housing environments: challenges and experiences during 20 years », *Journal of Housing for the Elderly*, vol. 26, n° 1-3, p. 62-71.

**Keating N., Eales J., Phillips J.-E., 2013**, « Age-friendly rural communities: conceptualizing "best-fit" », *Canadian Journal on Aging*, vol. 32, n° 4, p. 319-332.

**Kent J.-L., Thompson S., 2014**, « The three domains of urban planning for health and well-being », *Journal of Planning Literature*, vol. 29, n° 3, p. 239-256.

**Kerr J., 2012**, « Identifying and promoting safe walking routes in older adults », *Health*, vol. 4, n° 9, p. 720-724.

**Lavoie J.-P., Rose D., Burns V., Covanti V., 2011**, « La gentrification de La Petite-Patrie. Quelle place et quel pouvoir pour les aînés ? », *Diversité urbaine*, vol. 11, n° 1, p. 59-80.  
<https://www.erudit.org/fr/revues/du/2011-v11-n1-du08/1007744ar/>

**Lawton M.P., 1986**, *Environment and aging*, Albany (NY), The Center for the Study of Aging, 205 p.

**Lawton M.P., 1998**, « Environment and aging: theory revisited. In environment and aging theory: a focus on housing », in Scheidt R., Windley P. (ed.), New York, Springer, p. 1-31.

**Lord S., 2011**, « Le choix de vieillir à domicile : l'inévitable adaptation des modes de vie », *Retraite et société*, vol. 60, n° 1, p. 199-213.  
<https://www.cairn.info/revue-retraite-et-societe-2011-1-page-197.htm>

**Lord S., Després C., 2011**, « Vieillir en banlieue nord-américaine. Le rapport à la ville des personnes âgées », *Gerontologie et société*, vol. 34, n° 136, p. 189-204.  
<https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe1-2011-1-page-189.htm>

**Lord S., Negron-Poblete P., 2014**, « Les grands ensembles résidentiels adaptés québécois destinés aux aînés. Une exploration de la marchabilité du quartier à l'aide d'un audit urbain », *Norois*, n° 232, p. 35-52.

<https://norois.revues.org/5157#quotation>

**Mahmood A., Chaudhury H., Michael Y.-L., Campo M., Hay K., Sarte A., 2012**, « A photovoice documentation of the role of neighborhood physical and social environments in older adults' physical activity in two metropolitan areas in North America », *Social Science & Medicine*, vol. 74, n° 8, p. 1180-1192.

**Marois G., Lord S., Morency C., Negron-Poblete P. (en révision)**, « A mixed logit model analysis of retirees' residential choices in the Montreal metropolitan area », *Population Research and Policy Review*.

**Marois G., Lord S., Negron-Poblete P., 2016.**, « A mixed logit model analysis of retirees' residential choices in the Montreal metropolitan area », European Population Conference, Session 85, « Consequences of internal migration and mobility », 2 septembre, Mainz (Germany).

**Menec V.-H., Means R., Keating N., Parkhurst G., Eales J., 2011**, « Conceptualizing age-friendly communities », *Canadian Journal on Aging*, vol. 30, n° 3, p. 479-493.

**Negron-Poblete P., 2015**, « Se déplacer en banlieue lorsqu'on est une femme âgée : une mobilité sous contraintes », in Lord S., Negron-Poblete P., Torres J. (dir.), *Mobilité et exclusion, quelles relations ?*, Québec, Presses de l'université Laval (PUL), p. 193-224.

**Negron-Poblete P., Séguin A.-M., Apparicio P., 2014**, « Improving walkability for seniors through accessibility to food stores: A study of three areas of Greater Montreal », *Journal of Urbanism: International Research on Placemaking and Urban Sustainability*, vol. 9, n° 1, p. 51-72.

**Newman P., Kenworthy J., Vintila P., 1995**, « Can we overcome automobile dependence? Physical planning in an age of urban cynism », *Cities*, vol. 12, n° 1, p. 53-65.

**Orfeuill J.-P., 2002**, « Mobilité », in Ségaud M., Brun J., Driant J.-C. (dir.), *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, p. 300-304.

**OMS, 2007**, *Guide mondial des villes-amies des aînés*, Genève, OMS, 78 p.

[http://www.who.int/ageing/publications/Guide\\_mondial\\_des\\_villes\\_amies\\_des\\_aines.pdf](http://www.who.int/ageing/publications/Guide_mondial_des_villes_amies_des_aines.pdf)

**Patterson P.-K., 1997**, *New urbanism and the elderly in urban and suburban neighbourhoods*, Thèse de doctorat en études urbaines (*Urban Studies*), Portland, Portland State University.

**Pochet P., Corget R., 2010**, « Entre "automobilité", proximité et sédentarité, quels modèles de mobilité quotidienne pour les résidents âgés des espaces périurbains ? », *Espace-Populations-Sociétés*, n° 1, p. 69-81.

<https://eps.revues.org/4604#quotation>

**Séguin A.-M., 2011**, « Le rôle des municipalités dans le soutien à une population vieillissante : vers une reconfiguration du système de soutien aux aînés », *Diversité urbaine*, vol. 11, n° 1, p. 39-58.

<https://www.erudit.org/fr/revues/du/2011-v11-n1-du08/1007743ar/>

**Wagnild G., 2001**, « Growing old at home », *Journal of Housing for the Elderly*, vol. 14, n° 1/2, p. 71-84.

**Wennberg H., Ståhl A., Hydén C., 2009**, « Implementing accessibility in municipal planning-planners' view », *Journal of Transport and Land Use*, vol. 2, n° 2, p. 3-21.

**Wiel M., 2005**, *Ville et mobilité : un couple infernal ?*, La Tour-d'Aigues, Éd. de l'Aube, 90 p.